



*Compte rendu de l'AG du samedi 15 février 2014
Chez Benoit Decreuse, 2 rue Champliman, 25290 ORNANS*

Présents (es) : *Jean-Pierre Villegas, Eric Georges, Claude Paris, Denis Motte, Manu Ruiz, Agnès et Jean-Jacques Barth, Gérard Chorvot, Rolland Brun, Christian Jeannoutot, Benoit Decreuse, Jean-Marie Martin, Dominique Watala, Christophe Raguin, Stéphane Guignard, Frédéric Bonnefoi, Gérard Gogo, Denis Perrin, Lionel Nicod, Romain Lepage, Emilie Castang, Mouloud Koob, Cécile Perrot, Thierry Ferreux, Gérard Rueegg, Olivier Gallois.*

Excusés : *Jérôme Gayet, Jean-Marie Frossard, Thomas Sergentet, Jean-Luc Kammerer, Eric Jeannot, Didier Pasian, Philippe Lavisse, Cécile Giboz, (désolé pour les oublis)
Serge Julliard (Vtoto) a été invité mais n'a pu se rendre disponible.*

I. Bilan Moral par le Président Jean-Pierre Villegas

Une année de présidence, faire vivre l'Inventaire du Doubs. Le projet global de développer et partager **Basekarst** comme outil d'Inventaire, d'Etude et de Protection était clair mais je dois dire que je n'avais pas tout à fait pris la mesure des obstacles et que je devenais le garant d'un héritage énorme: 26 ans de "passion", passion pour éviter le mot travail qui lui peut être estimable.

Je tiens à remercier particulièrement le bureau, le comité directeur, les contributeurs actuels de la base pour leur investissement sur l'ensemble des dossiers que nous avons ouverts cette année ainsi que l'ensemble des membres pour les précisions qu'ils apportent à la connaissance du karst comtois et pour leur vigilance quand la qualité du sous-sol et des eaux souterraines menacées.

Nous nous sommes réunis 3 fois: en février, juin et octobre. Les niveaux d'échanges (bureau, comité directeur, membres) de courriels ont permis l'avancement des projets. Les invitations aux réunions et compte-rendu ont été communiqués à l'ensemble de la liste CDS 25.

1 - L'évènement majeur 2013 est le développement de **Basekarst** (SIG et base de données de l'Inventaire Spéléologique du Doubs avec en maître d'œuvre Eric GEORGES (Zaric) et la participation actuelle de 30 contributeurs. Pour le Doubs, les fiches de 5696 phénomènes karstiques sont renseignées, cela représente entre autre, 368 km de développement total pour les cavités renseignées.

Les idées qui émergent et les possibilités d'exploitation de la base sont innombrables et peuvent prêter à confusion. La base dont nous parlons est la Base contributeur qui est un outil coopératif devant fonctionner en confiance. C'est un espace qui ne peut-être que privé, réservé à ses contributeurs dans le cadre des objectifs du GIPEK et ne doit jamais être communiqué en l'état.

Bien sûr, elle devrait faire quelques petits, par exemple les fichiers extraits et communiqués au BRGM. Chaque transmission se travaillera.

Historique et données des 5 tomes de l'Inventaire Spéléologique du Doubs:

- 1986: Décision d'inventaire.
- 1988: **Tome 1** 390 pages 859 références
- 1991: **Tome 2** 332 pages 959 références

- 1993: Dépôt des statuts du GIPEK, émanation de la commission du CDS 25 pour gérer l'inventaire et la protection des cavités.
- 1996: **Tome 3** 599 pages 1681 références dont 20 références d'actualisation.
- 2004: **Tome 4** 492 pages 1699 références dont 21 références d'actualisation.
- 2011: Convention avec la D.D.T.
- 2012: **Tome 5** 622 pages 1241 références d'actualisations dont 885 nouvelles cavités.

6439 références dans l'index des cinq tomes.

La base est développée par et pour des spéléologues d'exploration pour des recherches spéléologiques. Le but est d'avoir un outil **coopératif** d'exploration (on le construit ensemble et on le partage) permettant un inventaire à jour et une conservation des informations: données topo, carnet d'exploration, photos, vidéo...

1996 : Une base des 3 premiers tomes est construite sous File-Maker.

2006 : Un système logiciel (Mapinfo-Access) permet de relier la base des cavités aux outils cartographiques. (4 tomes + construction du tome 5 pour les Spiteurs et le GSD)

2013 : BaseKarst est accessible sur le web pour les membres du GIPEK et l'ensemble des fiches des 5 tomes est renseigné.

Les moyens restent à construire ou à préciser et se discuteront ~~tout à l'heure~~. Un maximum d'explorateurs dans le Doubs doit l'utiliser et la renseigner mais la base doit être très sécurisée et fermée pour que les explorateurs utilisent la base et confient leurs données (avant même des projets de publication. Les règles d'utilisation et le développement de différents niveaux d'accès se discuteront dans les mois et années à venir. Il est important qu'un maximum de clubs ait des représentants.

2 - Conventionnements

Le 01.02.2013 Convention de partenariat privilégié **GIPEK-FFS**.

Cette convention permet de clarifier l'action du GIPEK dans un cadre fédéral. Elle permet entre autres d'assurer en responsabilité civile l'association et de bénéficier d'une assistance juridique. Peut-être aurions-nous du le faire au niveau du CDS25.

Une demande de financement FAAL pour la base et l'achat de tablettes devait être réalisée. Non réalisé à ce jour.

Le 28.06.2013 Convention **GIPEK-CDS25-FFS-BRGM**.

Nous avons constaté que les 4 premiers tomes étaient en ligne sur le site du BRGM : plus de 6000 cavités référencées sans aucun regard critique (une même cavité apparaît plusieurs fois, erreurs coordonnées, etc). Au delà des données géographiques qui sont du domaine public, la spéléométrie était publiée et les références à l'inventaire n'apparaissaient pas toujours.

Après une rencontre avec le BRGM local (13.02.2013) et étude des possibilités juridiques ("mise en collection") auprès de la Fédé, d'avocats, d'huissiers, nous avons fait le choix de "régulariser" la situation dans le cadre de la convention nationale. Les coordonnées des 4760 cavités des 4 premiers tomes ont été fournies au BRGM et à la FFS contre 7500€. Après retrait de la commission fédérale, 6750€ devrait revenir au GIPEK. Les références à l'Inventaire du Doubs apparaîtront, les développements et dénivelés auront disparu de la mise en ligne sur Infoterre, BDcavités.

La même convention pour le tome 5 est en cours et devrait être signée en 2014 pour 5000€.

Les termes de cette convention restent à discuter pour arriver à une reconnaissance des apports des spéléologues et la construction d'un véritable partenariat.

Le 14.09.2013 Convention **GIPEK-DDT (Direction Départementale des Territoires)**

La convention de 2011 pour les 4 premiers tomes a été actualisée pour le tome 5 et les données ont été fournies pour 3000€. La DDT utilise l'inventaire quotidiennement mais sans droit de diffusion. Le GIPEK a par ailleurs avec la DDT de très bonnes relations. La DDT nous propose de nous fournir l'inventaire des dolines (12000 références). Si la définition automatique de cet inventaire en limite l'intérêt, il peut nous

permettre de préciser des coordonnées, d'orienter nos recherches et fait date dans l'évolution du comblement des dolines.

Le signalement d'ouverture de gouffre est maintenant automatique. Jean-Pierre alertera les spéléos qui travaillent sur zone, pour les reconnaissances, sachant qu'il faut pouvoir se mobiliser très rapidement et rédiger un rapport circonstancier. Merci à Gérard Chorvot pour le travail de fond réalisé pendant de longues années en interne pour que son administration reconnaisse le travail colossal du GIPEK.

3 - Ventes, édition.

- Point avec Benoît : voir le bilan financier.
- .Vtopo: Serge Julliard s'excuse de la gêne causée par rapport aux ventes des tomes, et s'est engagé à ne pas copier le Tome 5. Il "cherche" à contrôler la diffusion qui lui échappe. Il nous a fourni les PDF des Tomes 1 et 2.
- Projet de mailing: Avec la base, nous pouvons identifier le nombre de phénomènes cités par commune et par tome. Chaque commune sera contactée avec l'adresse de la boutique en ligne pour se les procurer et une demande de diffusion de l'information au niveau local.
- Une boutique en ligne a été créée sur le site GIPEK (<http://boutique.gipek.fr/>). Elle a pour vocation de diffuser les autres publications des clubs et du CDS. L'interlocutrice pour la boutique en ligne est Emilie Castang : e.castang@yahoo.fr
Une fois la boutique en ligne corrigée (textes, etc) ; l'adresse internet sera largement diffusée : blogs, sites CDS et clubs, listes spéléo, article spelunca, etc
- Le Tome 1 sera réimprimé à 200 exemplaires pour le Congrès.
- Le Tome 2 sera réimprimé à 100 exemplaires
- Benoit consulte Mme Cuney pour les couvertures T1 et T2. Emilie Castang est volontaire pour lister les corrections de mise en page à effectuer avant ré-impression.

4 - Le site GIPEK est né (stade prématuré), maintenant reste à le nourrir...

. Les liens sont à travailler en particulier avec le site CDS.

Réflexions et discussions sur ce que l'on met en ligne :

. Index, carte de recherche dans les Inventaires. Modalités à définir.

. Inventaire CDESI?

. Espace pour le référencement des dolines comblées.

5 – L'erreur de l'année: Histoire de la tyrolienne:

La critique de la pose d'une tyrolienne dans la grotte des Cavottes (particulièrement mal formulée) pour un débat au sein du comité directeur du CDS25 a été mal interprétée. L'erreur est importante car, elle a blessé des amis; Jean-Marc et Manu. Egalement parce que le débat sur les équipements ludiques en fixe dans les APN n'a pas pu se faire sereinement. La situation est apaisée après excuses auprès de J-Marc et explications avec Yvan. La rencontre avec le syndicat n'a pas encore eu lieu mais devrait se faire en 2014. Malheureusement, le GIPEK, que je n'imaginai pas engagé, a bénéficié d'une mauvaise pub au niveau national chez les pros. Dommage. Il aurait été malvenu d'en parler en AG CDS car les intéressés étaient absents. Dommage aussi qu'un échange au sein du CD CDS25 ait pris une dimension nationale avant d'être traité en niveau du CDS.

Un toboggan a été installé dans un canyon de Haute-Ardèche. Je n'ai pas d'éléments sur ce dossier mais derrière se cache la même question: Quel sens trouve-t-on à installer en fixe des équipements ludiques dans des canyons ou cavités, APN ? Quelle cohérence au niveau des actions du CDS ? Je désirais placer la discussion à ce niveau, c'est raté, la problématique se représentera un jour, dans une atmosphère plus sereine j'espère.

6 - Conférences et tables rondes au congrès de l'Isle sur le Doubs.

Conférences et tables rondes se précisent: 11 intervenants, 3 tables rondes, il faudra des bénévoles en nombre... A suivre bientôt sur le site du congrès.

7- Protection de l'environnement: Les questions d'agrément "protection de la nature" se sont présentées ces dernières semaines. Le GIPEK pourrait prétendre et obtenir cet agrément. Tout le monde est d'accord pour que les spéléos soient représentés et partagent leurs connaissances quand le karst est menacé. J'ai échangé avec des membres du Gipek, du CDS, de la ligue et le niveau national. Le CDS est le représentant des spéléologues et l'obtention de cet agrément passe par un soutien sans faille de l'ensemble des spéléos.

Il faudrait également que l'on se questionne sur les intérêts et obligations d'un agrément éducation et recherche.

Protection des dolines: Suite au dernier article de Gérard Chorvot fin 2012, nous avons échangé sur ce thème quasiment à chaque réunion, comment envisager du lobbying, des outils de "signalement" sur le site, échanges également avec la DDT, la possibilité de récupérer leur fichier « dolines »... La protection des dolines était de fait l'axe prioritaire 2013 et sera réaffirmer en 2014...

Ce bilan est le résultat de votre engagement et de vos productions, merci à tous.

→ **Votation Bilan moral : 100% pour, 0 abstention, 0 contre**

II. [Bilan financier par le Trésorier Benoit Decreuse](#)

BILAN FINANCIER 2013	
RECETTES	
Ventes ISD	5883,25
Intérêt	67,17
Prestation Service DDT	3000,00
Paypal	0,33
TOTAL	8950,75 €
DÉPENSES	
PTT, Envois (<i>restait timbres 2012</i>)	28,95
Assurance	399,45
Repas envoi T5	182,92
Adhésion	84,00
Envoi T5 (essence véhicule, carton emballage)	351,48
Tome 5 (impression – acompte)	21427,76
Internet 1&1, mise en place prélèvement	25,47
TOTAL	22500,03 €
RÉSULTAT	- 13549,28
AVOIR TOTAL DISPO	
Au 1 ^{er} janvier 2013	23854,99
au 1 ^{er} janvier 2014	10305,71€

→ Votation Bilan Financier : 25 pour, 1 abstention, 0 contre

Inventaire physique :

				Tome III	Tome IV	Tome V
nombre de livres imprimés			Vente ISD année N-1	(1996)	(2004)	3700 (nov 2012)
01/05/10	Benoit Decreuse	Livres	815 €	980	1426	
14/06/13	Benoit Decreuse Dominique Watala	Livres			1307	1081
15/02/14	Benoit Decreuse	Livres	5 883 €	986	1264	359

Ne sont comptabilisés que les Tomes physiquement chez Benoit.
Il faut ajouter les Tomes en dépôt vente et ceux en stock chez l'imprimeur (en redressement).

Christophe Raguin se propose de consulter des spécialistes pour la location d'un box climatisé et sécurisé afin d'évacuer les Tomes toujours chez l'imprimeur.

III. Election du Nouveau Comité Directeur 2013 – 2016 :

<i>Président :</i>	VILLEGAS Jean-Pierre	☎ : 03 81 61 24 62	✉ : jp.villegas@wanadoo.fr
	7, rue de la Plaine 25220 THISE		GSD
<i>Vices Présidents</i>	GEORGES Eric	☎ : 03 84 80 12 03	✉ : zarc@wanadoo.fr
	17, rue de la fontaine 39700 EVANS		Spiteurs Fous
	PARIS Claude	☎ : 03 81 98 45 58	✉ : parisclaud7952@neuf.fr
	6, impasse des Arbues, 25420 VOUEAUCOURT		GSAM
<i>Secrétaire :</i>	GALLOIS Olivier	☎ : 03 84 28 20 92	✉ : olivier.gallois90@gmail.com
	21, rue Célestin Champion		GSAM
<i>Secrétaire adjoint :</i>	CHORVOT Gérard	☎ : 03 81 88 62 08	✉ : gerard.chorvot25@orange.fr
	Chemin de Chay 25440 BUFFARD		
<i>Trésorier :</i>	DECREUSE Benoit	☎ : 03 81 62 12 86	✉ : benoit.decreuse@wanadoo.fr
	2, rue Champliman, 25290 ORNANS		GCPM
<i>Trésorier adjoint :</i>	JEANNOUTOT Christian	☎ : 03 81 35 23 45	✉ : christian.jeannoutot@wanadoo.fr
	11, rue de la Planche aux Poules, 25150 BOURGUIGNON		SC La Roche
	MOTTE Denis	☎ : 03 81 84 10 50	✉ : denis.motte@orange.fr
	10, rue du Quint, 25110 BAUME LES DAMES		GSCB
	BRUN Rolland	☎ : 03 84 36 21 86	✉ : roland.brun0850@orange.fr
	13 bis rue de la Fontaine St Léger 90500 MONTBOUTON		ASCR
	SERGENTET Thomas	☎ : 06 71 90 52 36	✉ : thomas.sergentet@gmail.com
	13, rue du muguet 25110 BRETIGNEY NOTRE DAME		ASCR
	WATALA Dominlque	☎ : 03 81 58 68 97	✉ : domwatala@aol.com
	3, route d'Osselle 25320 TORPES		GSD
	MARTIN Jean-Marie	☎ : 03 81 63 87 68	✉ : jm.martin93@laposte.net
	26, rue des salines 25440 QUINGEY		GCPM
	LEPAGE Romain	☎ : 06 89 45 04 71	✉ : rom1lepage@gmail.com
	11 Rue des Groseilliers - 25360 NANCRAVY		Spiteurs Fous
	NICOD Lionel (grillon)	☎ : 03 81 51 02 69	✉ : lionel.nicod0231@orange.fr
	LD Vieilles Baraques 25620 TARCENAY		GCPM
	RUIZ Manu	☎ : 06 08 57 69 55	✉ : manurui@wanadoo.fr
	9, rue de Dole 25440 LIESLE		GSD

Aucun sortant au sein du Comité Directeur.

Christophe Raguin et Thierry Ferreux souhaitent rentrer. Le Comité Directeur est en surnombre par rapport aux statuts à la liste. Ils seront en copie des échanges du Comité Directeur.

Le nombre important des membres au CD peut poser un problème pour se réunir. Mais Denis souligne que lors des réunions, tous les membres sont conviés et que tous les choix ont toujours été pris de manière collégiale et sereinement, à l'image du travail d'inventaire réalisé dans un esprit de partage. Jean-Pierre souhaite rester sur cette ligne directrice.

Au sein du CD, l'idéal serait que tous les clubs soient représentés.

La mise à jour éventuelle des statuts est remise à 2015 (nombre de membres au comité directeur et nombre de vice-présidents, etc).

IV. Le développement de Basekarst, intervention de Zaric :

- ✓ Un outil coopératif basé sur la **confiance** et le **respect**.
- ✓ Une contribution nominative et datée
- ✓ Pour aider que les contributeurs à se connaître, il est prévu dans la liste membre que chaque contributeur publie sa photo.
- ✓ Adhésion au GIPEK et charte d'utilisation
 - Les auteurs sont membres de droit
 - Les nouveaux entrants doivent signer la charte et préciser leurs motivations.
 - Il est précisé sur la charte que l'adhésion au GIPEK et l'accès à la BaseKarst est soumis à l'accord du bureau après consultation des membres du GIPEK (suggestion de Denis Motte validée en AG).
 - Demande par Denis Motte et Benoit Decreuse de reformuler la protection du Karst (dans rappels statutaires).
 - Les personnes qui travaillent sur la basekarst doivent s'engager sur des principes de fonctionnement.
 - Ajouter dans la charte qu'il s'agit d'une base contributeur avec divers niveaux d'accès.
 - Le bureau est chargé de valider la version finale de la charte en fonction des remarques évoquées en AG (votation : 100% pour et 0 abstention).
- ✓ Niveaux d'accès, documents cachés et accès privés.
 - La « base contributeur » n'a pas vocation à devenir en accès libre.
 - Dans les années à venir une base « consultation » avec simplement les coordonnées pourrait être en accès libre.
 - En cours de développement, un système de fiches personnelles réservées à un club ou à une personne.
- ✓ Les accès doivent être limités à quelques personnes par club
- ✓ La sécurité de la base. Protection des données. Zaric a travaillé sur ce sujet.
- ✓ Des responsables par canton seront à désigner pour vérifier les informations.
- ✓ Précision et validation des coordonnées.
- ✓ Eric Georges souligne que durant ces derniers mois, il y a eu beaucoup de nouveautés dans la base.
- ✓ Communication. (Intégration/Protection).
- ✓ Plus de 300 problèmes fiches ont été identifiés → les contributeurs doivent s'y pencher rapidement.
- ✓ Les corrections ont débuté : erreur de coordonnées notamment. Avec les projections, ont été identifiés des problèmes d'orientation topo (Nord Magnétique) et de déformation due à l'impression. A corriger au cas par cas.
- ✓ L'objectif est de réussir à collecter les données topo, les carnets d'explo, etc qui restent dans les cartons.
- ✓ L'ajout de photos → vitrine des lieux karstiques
- ✓ Des formations à l'utilisation de la basekarst devraient voir le jour en fonction des sollicitations des contributeurs potentiels.
- ✓ D'un point de vu général, la baseKarst peut devenir un excellent outil de communication et permettra d'acquérir plus de reconnaissance vis-à-vis de nos partenaires notamment institutionnels.

V. Les conventionnements :

✓ Convention BRGM Tome 5. Négociations avec la FFS :

Il faut insister plus sur le partage des données que sur l'aspect financier. Des contreparties pourraient être demandées au BRGM : données minières, si accès privé, fond de cartes IGN gratuits pour nos publications, données 3D, etc.

Données DREAL (niveau d'eau)

Denis évoque l'échange avec Laurence Tanguille concernant la part perçue par la fédération au niveau des données de l'inventaire cédées au BRGM.

Définir un pilote pour finaliser ce sujet avec la FFS.

✓ Convention CDS 25 :

Cette convention en gestation s'appuie sur le partenariat privilégié que nous avons depuis toujours avec le CDS25.

Une première ébauche de la convention est présentée.

Manu Ruiz, président CDS25 intervient : L'image de la communauté spéléo est parfois celle d'une communauté désorganisée, où les spéléos paraissent individuels. La convention permettrait de donner plus de lisibilité donc d'acquiescer plus de reconnaissance.

Il faut montrer que nous sommes une communauté soudée pour plus de crédibilité.

Dans cette convention doit y figurer davantage que le CDS25 donne mandat au GIPEK concernant les sujets relatifs à la Protection du Karst, la recherche scientifique et spéléo appliquées et la notion d'archives, sauvegarde des données, fichiers.

Le but est d'être mieux représenté et de donner une meilleure lisibilité d'un point de vue organisation/interlocuteurs vis-à-vis de nos administrations.

En AG = votation à l'unanimité sur le principe d'une convention. Contenu à préciser.

✓ Premières réflexions vers un abonnement (annuel ?) à un accès limité (à définir) :

Etude de faisabilité à poursuivre dans ce sens.

Sujet à faire mûrir qui sera traité au cas par cas dans un premier temps en fonction des sollicitations (infos actualisées et précises dans une zone déterminée, etc)

Se pose la problématique d'ouverture de la base aux personnes d'autres départements qui travaillent dans le Doubs.

✓ Principes généraux :

On ne peut vendre des données mais uniquement une mise en forme. Il faut aussi penser aux droits des propriétaires. Les droits des *inventeurs* sont très limités.

VI. Etude et Protection :

En janvier 2014, la CPEPESC a adressé un courrier à la Ligue de Franche-Comté.

La CPEPESC souhaite intégrer la communauté spéléo aux réflexions portant sur de mesures de protection du milieu souterrain dans le cadre des « Réserves Naturelles Régionales » (RNR) nouvellement créées.

Un courrier est en cours de rédaction (Rolland Brun) pour répondre à la CPEPESC au nom du CDS25 & GIPEK.

Rolland se propose co-référent du département du Doubs avec la CPEPESC.

VII. ASE / Site GIPEK :

Bulletin ASE GIPEK → L'intérêt est de regrouper tous les sujets « explo » ; à mettre à l'ordre du jour des prochaines réunions.

Site GIPEK → Olivier se propose de faire un PPT avec les consignes pour pouvoir créer un article d'ici fin avril 2014.

VIII. Conférences inventaire au Congrès de L'Isle-sur-le-Doubs :

Planning et intervenants en cours d'élaboration et sera publié sur le site du congrès dans les prochaines semaines-

Le thème du Congrès « les Inventaires Spéléologiques » est loin d'être un thème anodin, ~~au contraire~~ il est porteur et intéresse déjà un nombre de conférenciers et de spéléologues qui ouvriront les portes à leurs travaux de grand intérêt général.

L'Assemblée Générale est suivie par un apéro puis par l'excellent repas préparé par l'indispensable Benoit et offert par le GIPEK.

Prochaine réunion le vendredi 11 avril 2014 à Ornans

Le secrétaire : Olivier Gallois